

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **36 (1928)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fédéral qu'il remplit en 1839 lors des troubles du Valais (documents officiels, lettres privées).

VI. *La famille de la Harpe au XIX^{me} siècle.* — 30 numéros, dont plusieurs sont consacrés aux événements de France, Louise de la Harpe ayant épousé le baron Haussmann, qui fut préfet de police de Paris sous le Second Empire.

VII. *Divers.* — 12 numéros, dont le principal est un mémoire autographe du général Jomini sur la campagne de 1815.

Le Conseil d'Etat a enregistré en son temps avec reconnaissance ce dépôt fort intéressant pour l'histoire de notre pays. D'autres familles vaudoises seraient certainement bien inspirées si elles agissaient de même, déposant leurs archives historiques dans le dépôt officiel de l'Etat, au lieu de les laisser se disperser, quelquefois hors du pays.

- Ajoutons que ces documents sont classés et mis à la disposition du public, dans la mesure où il s'agit d'études historiques.

M. R.

CHRONIQUE

La Société d'histoire de la Suisse romande a fait les 20, 21 et 22 septembre une intéressante excursion à Turin. Les privilégiés qui furent du voyage visitèrent entre autres les archives, l'exposition de la Maison de Savoie, le Palais royal, La Superga, etc.

La même société a eu son assemblée annuelle statutaire à Montreux le 10 novembre, dans la salle du Conseil communal de la maison de commune du Châtelard, sous la présidence de M. Charles Gilliard, remplaçant M. Godefroy de Blonay, malade.

M. Gilliard rendit hommage à la mémoire des membres décédés, fit adopter les comptes de la Société et admettre un certain nombre de candidats.

On entendit ensuite trois communications.

M. Maxime Reymond, archiviste cantonal, a parlé d'*un manuscrit yverdonnois revenant de Londres*. Il y a quelque temps, les archives vaudoises étaient avisées qu'à Londres était mis en vente un manuscrit de 220 pages in-folio datant du XV^{me} siècle et contenant les délibérations, sous une forme rudimentaire, des délibérations du Conseil de la ville d'Yverdon. Les archives s'empressèrent de faire cette acquisition, fort intéressante. Comment cet ancien manuel du Conseil d'Yverdon a-t-il échoué à Londres ? Le notaire qui le détenait l'a-t-il légué ? A-t-il passé de mains en mains jusqu'à traverser la Manche ? Toutes les suppositions sont permises.

Le manuel ne contient pas l'entier des décisions du conseil, et celles qu'il donne ont un caractère purement administratif ; il s'agit de location de fours, de halles au marché, de convention pour la réparation des ponts, de contrats de location, de la construction de la halle du port marchand. On y voit que les guerres de Bourgogne ont porté un coup mortel à l'industrie du drap que les autorités yverdonnoises avaient créée en dépit des obstacles.

Notre collaborateur, M. Henchoz, instituteur à Glion, qui, depuis une quinzaine d'années classe, déchiffre et extrait la « substantifique moëlle » des archives montreusiennes parla ensuite d'*une révolution dans le ménage intérieur de Montreux au XVIII^{me} siècle*. Cette affaire fut causée par les réclamations et les plaintes d'un certain nombre de bourgeois au sujet de l'administration des pâturages de Jaman. Le conflit fut porté par le Conseil devant la cour baillivale, où il demeura deux ans ; le dossier passa ensuite en mains du vice-bailli de Vevey ; Leurs Excellences furent aussi saisies de l'affaire, mais leur sentence, rendue le 30 août 1768, n'apaisa pas les esprits ; cette fermentation fut un milieu favorable aux idées nouvelles qui amenèrent la Révolution. Ce que les conseils, les baillis, les hommes de loi n'avaient pu obtenir, la liberté l'apporta.

M. Henchoz avait eu l'obligeance de faire apporter dans la salle du Conseil communal toute une collection des archives les plus intéressantes du Châtelard, des Planches et de Veytaux ; il les commenta avec amour et montra tout l'intérêt des lettres

de franchise, des parchemins relatifs aux droits des seigneurs, aux abergements ; il a eu la bonne fortune de retrouver dans les archives des Planches trois quittances signées par le major Davel (1719 - 1721), le certificat médical délivré à la dernière lépreuse (1632) qu'abrita la Maladière de Burier, etc.

Sous la présidence de M. W. de Sévery, vice-président, M. Ch. Gilliard fit un raccourci saisissant des *derniers temps du régime savoyard*, montra la série de malheurs de toute sorte qui s'abattit sur le jeune duc Charles III, ses difficultés sans cesse renaissantes avec les Mangerot et les Gingins de La Sarra; les méfaits du faussaire Dufour qui fabriqua un faux testament et une fausse donation qui l'obligèrent à hypothéquer ses terres de Vaud, du Chablais, à vendre sa vaisselle ; ses démêlés avec les cantons suisses, en dépit de ses alliances maintes fois renouvelées ; sa situation rendue de plus en plus critique par les guerres d'Italie, le passage des armées suisse et française ; les événements de Genève en 1520, et enfin le traité de Saint-Julien en 1530, donnant à Fribourg et à Berne des droits qui préparaient nettement la conquête du Pays de Vaud.

Après un déjeuner à l'Hôtel Suisse au cours duquel on entendit MM. Ch. Gilliard, Maurice Barbey, président de la « Vaudoise » d'histoire, Robert Maron, syndic des Planches, Robert Chenevière, de Genève, Jean de Muralt, Bern. de Vevey, de Fribourg, et Thévenaz, de Neuchâtel, les assistants visitèrent le Musée du Vieux-Montreux sous la direction de son aimable et érudit conservateur, M. Ravussin. Ils se rendirent enfin au château du Châtelard où ils furent reçus de la manière la plus aimable par M. le Dr et M^{me} Vuichoud qui les guidèrent dans cette belle demeure et leur offrirent une délicieuse collation.

* * *

La Société d'histoire et d'archéologie de Genève vient de faire paraître le dixième volume de sa grande publication : *Registres du Conseil de Genève* ; il nous conduit du 5 février 1525 au 9 février 1528. MM. Emile Rivoire et Victor van Berchem sont les auteurs de ce volume que nous déposons comme les précédents à la Bibliothèque de la Société vaudoise d'histoire, aux archives cantonales, où il peut être consulté par les chercheurs.